



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)
Espace Montgolfier - DAVEZIEUX**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	46 + 1
Votants	:	56
Convocation et affichage	:	17/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nicole ARCHIER

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Dominique MAZINGARBE.

CC-2020-248 - RESSOURCES - FINANCES- AUTORISATION DE PROGRAMME (AP) - CREDITS DE PAIEMENT (CP) - ADAPTATION DES AP/CP EN COURS - AP2015/01 "CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE A VAURE"

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Le Conseil Communautaire, par délibération n°249 du 17 septembre 2015, a ouvert une autorisation de programme en application des articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales pour l'opération "Construction d'un centre aquatique à Vaure".

Cette autorisation de programme a fait l'objet d'adaptations par délibérations n°149 en date du 07 avril 2016, n°172 du 13 avril 2017, n°85 du 3 avril 2018, n°117 du 09 avril 2019 et 407 du 26 novembre 2019.

Il convient – au stade du vote du Budget Primitif 2020 - de réviser sur les exercices 2020 et suivants la répartition pluriannuelle des crédits de paiement.

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ADOPTE la nouvelle répartition des crédits de paiement sur les exercices 2020 et suivants conformément au tableau ci-après (colonne « situation modifiée »),

ENVELOPPE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)

(montants en €uros TTC)

	Situation actuelle	Situation modifiée
Budget Principal	15 330 000,00 €	15 330 000,00 €

REPARTITION PLURIANNUELLE DES CREDITS DE PAIEMENT (CP)

(montants en €uros TTC)

	Situation actuelle (*)	Situation modifiée
Mandaté 2015	1 049,04 €	1 049,04 €
Mandaté 2016	869 219,86 €	869 219,86 €
Mandaté 2017	1 311 626,00 €	1 311 626,00 €
Mandaté 2018	5 565 100,87 €	5 565 100,87 €
Mandaté 2019	7 080 000,00 €	6 990 250,62 €
CP exercice 2020	503 004,23 €	500 000,00 €
CP exercice 2021		92 753,61 €
Total	15 330 000,00 €	15 330 000,00 €

(*) selon délibération n°407 du 26 novembre 2019

CHARGE Monsieur le Président d'effectuer toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/07/20
 Affiché le : 30/07/20
 Transmis en sous-préfecture le : 30/07/20

Pour extrait certifié conforme au
 registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Le Président



Simon PLENET